

Le double enjeu stratégique du plurilinguisme et de la francophonie

Christian Tremblay¹

ctremblay@neuf.fr

<http://www.observatoireplurilinguisme.eu>

Mots-clés : langues, plurilinguisme, géostratégie, francophonie, États-Unis, Afrique

Résumé

Qu'on le veuille ou non, les questions de langues soulèvent des enjeux de puissance. Il est impossible de méconnaître cette réalité, même la répartition des locuteurs ne correspond quasiment jamais aux frontières politiques. Ce qui veut dire que les langues ont leur propre vie, partiellement indépendante des configurations politiques. Il reste que les langues sont des facteurs d'influence dont les modalités leur sont propres et ne peuvent se comprendre qu'à travers l'histoire. La langue française qui se trouve fortement mise en difficulté par l'hégémonie de l'anglais, et la prépondérance militaire américaine, n'a pas dit son dernier mot. L'éveil de l'Afrique sera-t-il durable ? En tout cas, le destin du français est étroitement lié à celui de l'Afrique, qui doit concentrer toute l'attention de la France et de l'Europe.

Abstract

Whether we like it or not, language issues raise power issues. It is impossible to ignore this reality, even the distribution of speakers almost never corresponds to political boundaries. This means that languages have their own lives, partly independent of political configurations. The fact remains that languages are factors of influence whose modalities are specific to them and can only be understood through history. The French language, which finds itself in great difficulty because of the hegemony of English and American military preponderance, has not said its last word. Will Africa's awakening be sustainable? In any case, the fate of French is closely linked to that of Africa, which must focus all the attention of France and Europe.

Translated with www.DeepL.com/Translator

Plan

Bases d'une réflexion stratégique.....	3
Les langues, enjeux de puissance.....	4
La France premier acteur d'une politique d'influence par la langue.....	5
Les stratégies d'influence du Royaume Uni et des États-Unis.....	8
La nouvelle donne.....	12
La théorie des trois cercles.....	12
Le commerce international.....	13
Internet.....	13
Les médias.....	13
La recherche.....	14
L'enseignement supérieur.....	15
Comparaison anglophonie/francophonie.....	15
Orientations stratégiques.....	18
Le premier combat est intellectuel.....	18
Croire en la France.....	19
Croire en la langue française.....	20

¹ Docteur en sciences de l'information, Président de l'Observatoire européen du plurilinguisme.
Cet article a été publié dans le numéro 2018-14 du Bulletin européen des sciences sociales (L'Harmattan).

L'enjeu européen.....	20
Un renforcement institutionnel indispensable.....	20
Remobiliser le corps social.....	20
Deux langues vivantes au moins de l'école à l'enseignement supérieur.....	22
Le régime linguistique des institutions européennes et le Brexit.....	23
L'Afrique incontournable.....	24
Conclusion.....	25

Nous voudrions aborder ici les questions du plurilinguisme et de la francophonie d'un point de vue géostratégique.

Une des tendances fortes aujourd'hui est de défendre une certaine pureté de la langue française, avec toute la difficulté qui s'attache à la définition de la notion même de langue pure.

Une autre tendance est de voir dans la multiplication des anglicismes dont les manifestations sont extrêmement variées l'expression d'un impérialisme des États-Unis.

Une troisième tendance qui s'est développée depuis une dizaine d'années, et l'OEP en est une des expressions, est l'idée que la langue française est effectivement menacée, mais qu'elle n'est pas seule dans cette situation, et que la meilleure façon de défendre la langue française est de défendre aussi les autres langues, ce qui implique de défendre et promouvoir le plurilinguisme par opposition au monolinguisme qui inspire la domination présente de l'anglais.

Il est indispensable de signaler l'existence d'un quatrième courant, qui est celui des personnes et des mouvements qui défendent au niveau mondial la diversité linguistique et culturelle et dont la préoccupation essentielle est la défense des langues en voie de disparition. Et l'on sait qu'il existe aujourd'hui autour de 7 000 langues recensées dans le monde et qu'il en disparaît à peu près une tous les quinze jours d'après le décompte effectué par le linguiste britannique David Crystal.

Il est difficile de naviguer entre ces quatre tendances, d'autant que celles-ci ont leurs forces et leurs faiblesses, qu'elles ne sont pas exemptes de contradictions, et que s'expriment en leur propre sein, et c'est bien normal, des conceptions qui sont loin d'être uniformes.

L'examen au plan des idées de chacun de ces courants serait intéressant, mais dépasserait très vite les limites de cette réflexion.

Avant d'engager la réflexion stratégique, peut-être est-il utile de décrire à grand trait la tendance dominante qui est à l'opposé de ces quatre courants. Elle est difficile à qualifier, car elle représente le « sens commun », au sens où on employait cette expression au XVII^e siècle, c'est-à-dire, l'opinion la plus largement répandue, ou le bon sens, ou la doxa, c'est-à-dire l'opinion dominante qui n'est pas nécessairement l'opinion juste, mais l'ensemble des propositions généralement tenues pour vraies à un moment donné.

Depuis des décennies, l'identification de la langue à un code et la réduction de sa fonction à un outil de communication restent extrêmement prégnantes. Cette réduction est d'autant plus surprenante que toute l'expérience que chacun peut en avoir va à l'encontre de cette idée.

Ce qu'induit cette idée c'est que les langues disent la même chose et que l'on peut en changer sans dommage. Les langues sont donc interchangeables et le seul coût de cette opération est un coût d'apprentissage.

Cette idée fait de la langue un outil sans corpus, c'est-à-dire sans lien avec la culture, la culture qui d'ailleurs en tant que « culture générale » est aujourd'hui très décriée.

Si les langues disent la même chose et sont fonctionnellement interchangeables, on peut sans inconvénient n'en avoir qu'une seule.

Cette idée est généralement associée à une certaine interprétation du mythe de Babel, celui de la langue unique des origines, la langue adamique, qui de plus aurait l'avantage d'être une langue « parfaite » selon l'expression d'Umberto Eco et dont la perte est une malédiction de Dieu pour punir les hommes de leur ambition démesurée.

À défaut d'une langue parfaite, chacun est prêt à se satisfaire d'une *lingua franca* universelle.

Il serait un peu compliqué dans le cadre de cet article de suivre tous les méandres de la pensée qui continuent de sous-tendre une vision si réductrice, voire simpliste des fonctions langagières.

Il faut néanmoins se rendre compte que cette conception « vulgaire », « banale » de la langue facilite énormément l'impérialisme linguistique, car elle induit l'idée que le monde a tout à gagner à partager la même langue universelle, dans laquelle on reconnaît aisément l'anglais. Cet impérialisme, s'il existe, est présenté comme bienfaiteur et amical. Il faut donc lui ouvrir les bras.

Bases d'une réflexion stratégique

Mais puisque nous essayons de construire une réflexion stratégique, il faut aussi avancer sur quelques questions qui lui sont indissociables. En stratégie, il est question d'acteurs, de puissance, de rivalité, de domination, de guerres, guerres déclarées ou guerres larvées, d'influences, d'alliance, etc.

C'est la puissance, au sens nietzschéen du terme, comme impulsion vitale, plénitude spirituelle et surabondance existentielle², qui fait les acteurs.

Pour qu'il y ait domination, il faut qu'il y ait au moins un dominant et un dominé, tout ceci pouvant se mettre au pluriel.

La domination, comme la puissance, est complexe et à double face.

Une face positive, constructrice et bienveillante que l'on retrouve dans les vocabulaires et dans les langues. D'un grand artiste, on dira qu'il a dominé tout l'art de son temps, d'un chanteur célèbre on dira qu'il a dominé son public, d'une équipe de football qu'elle a dominé pendant toute la première mi-temps son adversaire, etc.

Dans sa face négative, il sera surtout question de domination de l'autre.

2 <https://la-philosophie.com/philosophie-nietzsche>

Si l'on veut comprendre quelque chose aux faits de domination, il faut voir les deux côtés. Il peut être très agréable d'être dominé. La domination peut-être violente mais elle est plus souvent douce. Si vous prenez un ouvrage sur l'histoire du loup, vous apprendrez que le loup dans des temps reculés a été domestiqué par l'homme pour devenir le chien. On explique que le loup a trouvé des avantages dans la domestication. En échange de la protection du maître, de la nourriture et d'une vie plus sûre que la vie sauvage, il a accepté une forme de servitude. Même si cette description ressemble à un anthropomorphisme, justement parce qu'elle est anthropomorphique, elle est d'autant plus intéressante car elle donne une économie du comportement que l'on retrouve, sans qu'il y ait lieu à de longs commentaires, dans le fonctionnement des sociétés humaines et dans les comportements que l'on veut décrire.

La domination peut donc produire au bénéfice du dominé des services matériels, concrets, mais aussi des satisfactions morales potentielles futures. De l'admiration, voire de la fascination, que l'on peut éprouver pour le maître, on peut à tort ou à raison nourrir l'espoir de s'élever un jour à son niveau, à raison, si l'on y parvient, à tort, si l'on n'y parvient pas ou si l'on rencontre de sa part une opposition qui vous maintient dans sa dépendance. Il peut en sortir amitié ou inimitié, alliance ou désalliance.

La domination peut, et c'est hélas souvent le cas, se faire oppression et s'appuyer sur la violence.

La domination et les jeux stratégiques associés font partie de l'analyse.

Les langues, enjeux de puissance

Maintenant, pour abandonner le terrain théorique, pour développer une vision stratégique, il faut se demander s'il y a une « guerre des langues », selon l'expression de L.-J. Calvet.

Si l'on fait abstraction de la tendance naturelle de tout éditeur aux formules chocs, il y a dans l'expression « guerre des langues » une personnification surprenante, peut-être même une « essentialisation », alors que, et L.-J. Calvet insiste beaucoup sur ce point, la langue n'a d'existence qu'à travers ses locuteurs, actuels ou passés, s'agissant des langues mortes. Les langues anciennes n'ont d'existence qu'à travers les locuteurs qui ont existé. Une langue n'est jamais morte tant qu'elle a des locuteurs. Pour parler de guerre des langues, il faut supposer que les locuteurs de ces langues sont en état de guerre vis-à-vis des locuteurs d'autres langues. Il faut supposer en même temps que les langues sont un aspect de leur puissance.

Cette dernière condition ne va pas de soi du tout.

On sait depuis que l'on écrit l'histoire, que la langue suit la puissance dans une très large mesure. Sans les conquêtes de Rome, la Gaule n'aurait pas abandonné en à peine deux générations ses langues au profit du latin. Mais l'affirmation n'est que partiellement vraie, car les élites romaines ont longtemps conservé le grec, c'est-à-dire une langue de vaincus. Donc, l'histoire du grec est l'inverse de celle du celte. La raison est à trouver dans la langue grecque elle-même et dans la culture que cette langue porte en elle. Et les élites romaines ont su reconnaître la valeur de cette langue-culture. Car une langue n'existe pas sans culture, ou, pour faire appel à la linguistique, sans corpus, c'est-à-dire sans la somme de tous les savoirs et valeurs accumulés dans cette langue. Il est

difficile dans ces conditions de dire que la langue est le prolongement de la puissance, même si la puissance joue un rôle évident dans le développement d'une langue donnée. La langue à l'époque historique n'est pas non plus un moyen de puissance, à moins de considérer que la langue comprise comme langue-culture est elle-même une puissance du seul fait d'être entre les mains des populations qui l'utilisent. D'une certaine manière, les Romains se sont emparés de la langue grecque comme d'une prise de guerre. La langue est alors un objet de conquête, ce qui signe un état peu éloigné de la « guerre des langues ».

C'est d'ailleurs à Léopold Sédar Senghor, personnalité ô combien pacifique, que l'on doit l'expression que « le français, est une prise de guerre » des peuples d'Afrique qui venaient d'accéder à l'indépendance.

Les langues-cultures ont des valeurs propres qui font qu'elles sont recherchées pour elles-mêmes et deviennent objets de conquête.

Mais sans exagérer les comparaisons guerrières, une culture et la langue qui l'accompagne peuvent exercer par elles-mêmes un pouvoir d'attraction, parce qu'elles brillent, qu'elles intéressent ou fascinent, qu'on les admire. Sans ce pouvoir d'attraction, qui est une sorte de domination, il est d'ailleurs douteux qu'une action publique quelconque de promotion d'une langue puisse obtenir de résultats réels et durables. Le français a été prestigieux au siècle de Louis XIV, il l'a été encore plus au « Siècle de Lumières », et si son étoile s'est affaiblie, du fait de deux guerres mondiales et de la montée en puissance de l'anglais, la France des Lumières et la France des Droits de l'Homme continuent d'exercer une incontestable attraction. Il suffit d'être à l'étranger pour s'en rendre compte. Et quand André Malraux déclare en substance que la France n'est jamais aussi grande que quand elle est grande pour le monde³, il affirme une vérité d'évidence qui doit détourner toute personne sincèrement attachée à la langue et à la culture française, de tout choix politique amenant la France à se replier sur elle-même.

L'anglais exerce par lui-même un pouvoir d'attraction, pour d'autres raisons que le français. Nous y reviendrons.

Donc, les relations entre la puissance politique et la langue sont complexes et se développent sur des aires qui se recoupent bien évidemment, mais partiellement seulement. En particulier, même s'il est difficile de séparer les deux aspects, l'attractivité d'une langue est généralement due à des facteurs politiques, mais elle peut être aussi d'ordre essentiellement culturel. Cette conscience de la relative autonomie de la langue par rapport au politique est absolument nécessaire pour comprendre les phénomènes et pour élaborer des stratégies efficaces. On peut parfaitement adorer la littérature américaine, être un angliciste convaincu, et être en même temps très critique vis-à-vis de la politique internationale des États-Unis, qu'elle soit conduite par les Démocrates ou les

3 La citation exacte est la suivante : Ce pays qui s'appelle la France n'a jamais été tellement grand que quand il s'occupait de lui-même. Un pays comme l'Angleterre n'a jamais été plus grand que lorsqu'il était sous la bataille de Londres. Mais la France n'a jamais été grande que lorsqu'elle était la France pour les autres. J'ai dit ailleurs : il n'y a pas de route d'Orient sur laquelle on ne trouve des tombes de chevaliers français, il n'y a pas une route d'Europe sur laquelle on ne trouve des tombes des soldats de l'An II. Mais cette France-là n'était pas pour elle-même. Elle était pour tous les hommes. Et ce que nous devons tenter actuellement, c'est d'être ce que nous pouvons être, non pas pour nous-mêmes, mais pour tous les hommes (Discours pour l'inauguration de la Maison de la culture d'Amiens, 19 mars 1966).

Républicains. Il n'empêche que le prestige ou l'attractivité d'une langue renforce de toute façon l'influence des pays qui la portent.

Ce n'est donc pas par l'effet du hasard que, dans la période récente, au début du XX^e siècle, on voit apparaître la langue comme instrument et non comme conséquence de la puissance. La langue n'est plus seulement un prolongement de la puissance, ce qu'elle a toujours été. Elle devient un outil au service de la puissance.

La France premier acteur d'une politique d'influence par la langue

Il est tout à fait logique que le premier pays à s'être préoccupé de sa langue comme instrument de puissance soit la France avant l'Allemagne, le Royaume Uni et les États-Unis.

C'est plus d'un siècle d'histoire diplomatique et culturelle à retracer brièvement.

Quels ont été et sont encore les principaux leviers de rayonnement culturel de la France à l'étranger. Il y a évidemment son poids historique, la culture dont elle a été un des grands foyers pendant des siècles, les valeurs d'universalité héritées des Lumières et de la Déclaration des droits de l'homme, les Arts et les Lettres, son cinéma. C'est clairement l'essentiel. Mais ce genre de phénomène assez unique au monde, ne se produit pas sans quelques « infrastructures » qui lui assurent un certain ancrage.

Il faut mentionner en premier le réseau d'établissements français à l'étranger qui permettent non seulement la conservation de la langue française par les Français expatriés, mais assure aussi la promotion de la langue et de la culture française dans les pays où ces établissements ont été créés.⁴

Ce réseau rassemble ainsi près de 500 établissements scolaires répartis dans 135 pays. Environ 330 000 élèves y sont scolarisés, dont un peu plus d'un tiers de Français et près de deux tiers d'élèves étrangers.

Ces établissements sont des établissements publics gérés par l'Agence pour l'enseignement du français à l'étranger (AEFE), des établissements privés homologués par l'éducation nationale, ou des établissements privés homologués simplement partenaires de l'AEFE, qui sont en fait la majorité.

Beaucoup de ces derniers appartiennent à des opérateurs associatifs tels que la Mission laïque qui est une association loi de 1901 française créée en 1902 et reconnue d'utilité publique en 1907.

La Mission laïque française a créé, crée et gère des écoles, collèges, lycées hors de France. Selon l'article premier de ses statuts, son but est « la diffusion à travers le monde de la langue et de la culture françaises, en particulier par un enseignement à caractère laïque et interculturel »⁵.

Par convention avec le Ministère français de l'Éducation, le Ministère français des affaires étrangères et l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), La MLF conduit une mission de service public au service de la scolarisation des jeunes Français, et d'influence au

4 <http://www.aefe.fr/aefe/operateur-du-ministere-de-leurope-et-des-affaires-etrangeres/systeme-educatif-francais>

5 https://fr.wikipedia.org/wiki/Mission_la%C3%AFque_fran%C3%A7aise#cite_ref-1

service de la scolarisation des jeunes nationaux dont les familles choisissent de les former dans la langue et la culture françaises.

L'Alliance française est un autre réseau, dont l'objectif est de faire rayonner la langue française et la culture française à l'extérieur de la France.

Elle fut créée comme association le 21 juillet 1883 à l'initiative de Paul Cambon, alors chef de cabinet de Jules Ferry et avec l'appui d'un comité où l'on trouvait des personnalités telles Philippe Berthelot, Jean Jules Jusserand, Ferdinand de Lesseps, Louis Pasteur, Ernest Renan, Jules Verne, Félix Charmetant et Armand Colin⁶.

Cette création avait pour but de rebondir après la défaite française de 1870, en renforçant le rayonnement culturel français à l'étranger, notamment la philosophie des Lumières dans l'empire colonial naissant. Le statut de l'Alliance était apolitique et non religieux.

Les Alliances françaises installées dans les pays étrangers sont généralement nées d'initiatives locales et sont très intégrées dans la vie des pays.

Aujourd'hui, on compte plus de 800 implantations dans 130 pays avec plus de 500 000 étudiants tous cours confondus sur l'ensemble des continents (y compris les délégations générales de la Fondation, les antennes d'Alliance Françaises et leurs centres associés), dont 117 alliances françaises dans 32 pays en Afrique et Océan Indien, 114 en Amérique du Nord, 205 dans 31 pays en Amérique Latine, Antilles et Caraïbes, 110 dans 32 pays en Asie et Océanie, 255 dans 33 pays en Europe.

Les établissements du réseau contribuent à l'enseignement de la langue française comme langue étrangère et délivrent des diplômes spécifiques ou ceux définis par le ministère français de l'Éducation nationale (DELF et DALF).

L'Institut français est aujourd'hui l'opérateur public de l'action culturelle extérieure de la France. Il a été créé par la loi du 27 juillet 2010 relative à l'action extérieure de l'État et par son décret d'application du 30 décembre 2010.⁷

Placé sous la tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du ministère de la Culture, il est chargé, dans le cadre de la politique et des orientations arrêtées par l'État, de porter une ambition renouvelée pour la diplomatie d'influence. Il doit contribuer au rayonnement de la France à l'étranger dans un dialogue renforcé avec les cultures étrangères et répondre à la demande de France dans une démarche d'écoute, de partenariat et d'ouverture.

Aux activités développées par Culturesfrance en matière d'échanges artistiques et d'accueil en France des cultures étrangères, s'ajoutent de nouvelles missions transférées par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères comme la promotion de la langue française, des savoirs et des idées mais aussi la formation des agents du réseau culturel français. L'Institut français revendique la liberté d'expression et la diversité dans un contexte de mondialisation, tout en affirmant sa

⁶ <http://www.fondation-alliancefr.org/>

⁷ <http://www.institutfrancais.com/fr/faites-notre-connaissance-0>

compétence et son expertise en matière de promotion de la culture française dans le monde. Il est un outil d'influence et de coopération, et un pôle d'expertise et de conseil.

En outre, l'Institut français est au cœur des enjeux actuels du numérique. Internet et les réseaux sociaux ayant bouleversé la diffusion de la culture, l'Institut français entend s'approprier ces technologies et en faire un vecteur de l'influence française.

En travaillant en étroite relation avec le réseau culturel français à l'étranger, constitué des 96 instituts français et des alliances françaises, l'Institut français veille à répondre aux besoins exprimés par les postes diplomatiques, tout en favorisant les initiatives qui permettent une plus grande mutualisation des projets et des économies d'échelle. Localement, son action est mise en œuvre sous l'autorité des Ambassadeurs.

Si l'on ajoute à ce décor les entreprises françaises dans le domaine des médias ayant une vocation internationale : TV5-Monde, France24, RFI, Euronews, Arte, on doit considérer que la France dispose d'un dispositif destiné à exercer une influence sur les affaires du monde tout à fait considérable et parfaitement comparable en importance aux canaux d'influence anglo-saxons.

Mais la France n'a pas été seule dans cette entreprise politico-culturelle.

Ainsi l'Institut Goethe fut fondé en 1925 sous le nom de Deutsche Akademie (DA) ; aujourd'hui, il est représenté dans 93 pays par 158 instituts (dont 13 en Allemagne).

L'Institut Goethe (en allemand : *Goethe-Institut*) est, comme l'Alliance française ou le British Council, une organisation à but non lucratif dont la mission principale est de promouvoir l'apprentissage de la langue allemande, d'encourager le rayonnement de la culture allemande et de favoriser la coopération culturelle internationale.

Les stratégies d'influence du Royaume Uni et des États-Unis

Les stratégies d'influence du Royaume Uni et des États-Unis se sont en fait développées légèrement plus tardivement que pour la France ou l'Allemagne, mais il y a eu de la part de ces deux pays un investissement politique et économique plus que conséquent et qui a plus réussi que les autres en raison d'un contexte historique très porteur.

Dans son livre *Linguistic imperialism*⁸, Robert Phillipson donne des éléments très précis à ce sujet. Non seulement des responsables politiques au plus haut niveau ont fait des déclarations sans ambiguïté, mais les moyens ont suivi et se sont notamment matérialisés par la création, avec le soutien d'hommes d'affaires, du British Council qui est resté jusqu'à la période récente dans la dépendance du gouvernement britannique.

Lors de l'inauguration du British Council en 1935, le Prince de Galles déclara :

The basis of our work must be the English language...(and) we are aiming at something more profound than just a smattering of our tongue. Our object is to assist the largest number possible to appreciate fully the glory of our literature, our contribution to the arts and sciences, and our

8 Phillipson, Robert, 1992, *Linguistic Imperialism*, Oxford University Press

*preeminent contribution to political practice. This can be best achieved by promoting the study of our language abroad...(White, 1965)*⁹

*La base de notre travail doit être la langue anglaise... (et) nous visons quelque chose de plus profond que de simples rudiments de notre langue. Notre objectif est d'aider le plus grand nombre possible à apprécier pleinement la gloire de notre littérature, notre contribution aux arts et aux sciences et notre contribution prééminente à la pratique politique. Le meilleur moyen d'y parvenir est de promouvoir l'étude de notre langue à l'étranger....(White, 1965)*¹⁰

Les rapports annuels du British sont eux-mêmes une source grâce à laquelle Robert Phillipson peut établir que l'expansion de l'apprentissage de l'anglais dans des zones géographiques jugées stratégiques pour le Royaume Uni repose sur une politique tout à fait déterminée du gouvernement britannique.

Ainsi le rapport annuel 1984/85 énonce dès l'introduction que « *the aim of the British Council is to promote an enduring understanding and appreciation of Britain in other countries through cultural, educational, and technical co-operation.* »¹¹

« *Le but du British Council est de promouvoir une compréhension et une reconnaissance durables de la Grande-Bretagne dans d'autres pays par le biais de la coopération culturelle, éducative et technique.* »

Le rapport de 1987-1988 reformule l'objectif en « *The British Council promotes Britain abroad through educational, cultural and technical co-operation. We have offices in eighty-two countries.* »¹²

« *Le British Council promeut la Grande-Bretagne à l'étranger par le biais de la coopération éducative, culturelle et technique. Nous avons des bureaux dans 82 pays.* »

Le Royaume Uni a eu dès le début le souci d'une coordination avec les États-Unis, preuve que la langue est dans son esprit un facteur fondamental d'influence, avec l'idée d'une amplification à obtenir par l'instrumentalisation des États-Unis que les Britanniques croient moins aguerris qu'eux-mêmes pour ce genre d'action.

Selon Phillipson, « *The British Cabinet committee report of 1956 on the teaching English overseas was anxious that the expansion of English globally should occur "mainly under Commonwealth and United States auspices" (Ministry of Education 1965:3). The report noted that although the Americans had extensive experience of teaching English to immigrants and members of allied armed forces, there had as yet been little promotion abroad (ibid.:8). It also stated that the British Council had already started co-ordinating strategy with their American counterparts. In fact by this stage the British Council and the State Department had issued identical circulars to their overseas offices endorsing co-operation between the British and the Americans in the field.* »¹³

9 Ibid. p. 138

10 Traduit avec www.DeepL.com/Translator

11 Ibid. p. 140

12 Ibid. p. 140

13 Ibid. p. 152

Le rapport de 1956 du Comité du Cabinet britannique sur l'enseignement de l'anglais à l'étranger, publié en 1956, avait le souci que l'expansion de l'anglais dans le monde se fasse "principalement sous les auspices du Commonwealth et des États-Unis" (Ministère de l'éducation 1965 :3). Le rapport notait que, même si les Américains avaient une vaste expérience de l'enseignement de l'anglais aux immigrants et aux membres des forces armées alliées, il y avait encore peu de promotion à l'étranger (ibid., p. 8). Il a également indiqué que le British Council avait déjà commencé à coordonner sa stratégie avec ses homologues américains. En fait, à ce stade, le British Council et le département d'État avaient publié des circulaires identiques à leurs bureaux d'outre-mer approuvant la coopération entre les Britanniques et les Américains sur le terrain.

Si l'on met à part l'anglicisation des Philippines au terme d'une guerre de colonisation très meurtrière, l'expansion de l'anglais, dans l'idée d'en faire une langue seconde dans la plupart des pays alliés et sous l'influence des États-Unis, sera conduite de manière coordonnée avec le Royaume Uni, qui, en situation de rivalités dans beaucoup de domaines, avait sur le terrain de la langue une totale convergence d'intérêt avec les États-Unis.

Donc en fait, tout le long du XX^e siècle nous avons assisté à la naissance de politiques d'influences s'appuyant sur des moyens culturels en relation étroite avec le pouvoir politique.

L'Espagne et le Portugal se lanceront beaucoup plus tardivement dans l'entreprise, les Instituts Cervantès et Camoëns ayant été créés respectivement en 1991 et 1992. Mais presque tous les États du monde, dans la mesure de leur moyen, ont des instituts culturels rattachés à leurs ambassades, avec pour l'objectif modeste et raisonnable de mieux se faire connaître et d'attirer des touristes.

Donc, ce que le professeur Joseph Nyes, appellera en 1977 le *soft power*, selon une expression qui a fait fortune, est en effet nouveau à partir du début du XX^e siècle, mais n'est pas spécifiquement américain. En revanche, ce qui fait la spécificité du *soft power* américain, c'est son organisation, son intensité et surtout l'appui des nouvelles technologies de l'information et l'utilisation de l'action culturelle non pas en substitut de l'action militaire, mais en complément de celle-ci, ce qui lui donne une efficacité à nul autre pareil. Toutefois, l'association de ces deux leviers fait-elle toujours bon ménage ? Cela n'est pas certain.

C'est ce qu'il faut rapidement développer.

Pour que l'entreprise réussisse, il fallait que le contexte soit favorable et qu'il soit exploité de manière stratégique. Quels en sont les éléments ?

Après la Seconde Guerre mondiale, l'équilibre mondial se trouve complètement bouleversé. Les États-Unis se trouvent dans une situation de prédominance totale et l'aide américaine pour la reconstruction met les pays européens, vaincus ou vainqueurs, dans la situation d'obligés. On a quelque scrupule à le rappeler, mais on ne peut pas faire abstraction de cette évidence et des enchaînements qui vont ensuite ne faire que renforcer l'emprise des États-Unis sur l'ensemble du monde et notamment sur l'Europe.

Les institutions financières internationales, FMI, Banque mondiale, GATT puis OMC, qui n'ont qu'une seule langue officielle et de travail, ont été longtemps des instruments dans les seules mains des États-Unis.

Toute la période de la « guerre froide » permet aux États-Unis d'affirmer leur domination sur tout le monde occidental. Et l'effondrement du bloc soviétique aura deux effets majeurs au plan linguistique.

D'une part, les États-Unis seront la seule superpuissance, pour un temps seulement, ce qui en fera la première *hyperpuissance* de l'histoire, selon l'expression d'Hubert Védérine, ce qui se retournera aussi largement contre eux dans la mesure où ils s'engageront dans des conflits hasardeux dont ils sont sortis soit défaits, soit en laissant une situation de chaos et de grande instabilité conduisant à une contestation de leur *leadership*, situation que nous vivons aujourd'hui.

D'autre part, les États-Unis et leurs alliés récupèrent au sein de l'OTAN, puis des institutions européennes, alors simple appendice de la sphère d'influence américaine, les États libérés du joug soviétique. L'intégration dans l'Union européenne se fait évidemment en anglais, clause non écrite mais nécessaire de la double adhésion à l'OTAN et à l'Union européenne.

Pendant toute cette période, les États-Unis, à travers de nombreux programmes de coopération et des fondations ont touché tout ce qu'ils pouvaient détecter comme personnalités à fort potentiel ayant vocation à parvenir en situation de responsabilité dans la vie politique et économique des différents pays. Cette stratégie de réseaux visant à tisser un maillage étroit des réseaux de pouvoirs existant chez leurs alliés a été un des axes majeurs de leur stratégie d'influence, tout à fait complémentaire de leur soutien indéfectible aux industries culturelles américaines.

Il faut ajouter à ce contexte international, les phénomènes anthropologiques que nous avons déjà signalés, que Pierre Frath a développé dans divers articles¹⁴ et qui se révèlent particulièrement actifs et efficaces aujourd'hui comme hier. Nous avons pour notre part insisté sur l'attractivité réelle et incontestable de la langue anglaise et de la culture américaine qui constituent une force pour les États-Unis. Mais les conséquences linguistiques des rapports de dominants à dominés naissent de processus tout à fait généraux, qui bien évidemment sont actifs dans une infinité de contextes marqués par des rapports de puissance amplifiés dans la période récente par l'impact des nouvelles technologies de l'information.

Ces mécanismes sont prépondérants dans la disparition à un rythme accéléré de langues qui sont parlées dans des communautés dont les effectifs se réduisent avec le temps au point de perdre la masse critique qui leur permettrait de rester une source de créativité. Mais il ne faut pas s'y tromper, ils sont également à l'œuvre au niveau européen. Quand, apprenant la décision du Tribunal de Lombardie qui condamne l'Institut Polytechnique de Milan pour avoir passé à l'anglais la totalité de ses formations de master, une maman s'écrit « mais que va devenir mon fils ? », on est typiquement dans ce genre de processus, on y reviendra. Donc, il y a une conviction largement partagée, avec le soutien d'une propagande savamment distillée, qu'une langue unique est beaucoup mieux qu'une multiplicité de langues, et que l'anglais est la *lingua franca* de la mondialisation. Donc l'anglais devient la langue unique des élites internationales, elle est ressentie comme la base de l'ascension sociale, ce qui conduit les politiques et les opinions publiques à privilégier l'anglais au détriment des autres langues dans l'éducation, le stade suprême de l'évolution étant des processus de

14 Notamment « Anthropologie de l'anglicisation des formations supérieures et de la recherche » dans *Plurilinguisme et créativité scientifique*, 2017, OEP, coll. Plurilinguisme, Bookedition.com, 146 p.

substitution pur et simple de l'anglais aux langues nationales dans un certain nombre de domaines sensibles, la recherche scientifique, l'innovation technologique, les technologies financières en particulier.

Si donc l'impérialisme linguistique des États-Unis est incontestable et persistant, dans la période actuelle, il est largement entretenu par la dynamique qu'il a su enclencher à un moment crucial de l'histoire contemporaine.

La nouvelle donne

Si l'on veut comparer la dynamique de l'anglais et la situation du français et de la francophonie, partant de prémices au début du XX^e siècle assez semblables, nous sommes aujourd'hui devant des situations radicalement différentes.

La comparaison est d'autant plus intéressante que l'anglais et le français, en tant que langues internationales, ont certaines caractéristiques communes qui auraient pu mais n'ont pas été mises en évidence par les deux rapports de David Graddol pour le British Council de 1997 et de 2006 (*The future of English*, 1997, et *English Next*, 2006).

La théorie des trois cercles

Se livrant à une vaste fresque des forces et faiblesses, mais surtout des forces de l'anglais, David Graddol présente une approche de l'expansion du nombre de locuteurs en langue anglaise, par la « théorie des trois cercles ».

Quand on veut mesurer le nombre de locuteurs d'une langue, le premier niveau d'analyse est le nombre de locuteurs natifs, c'est-à-dire le nombre de locuteurs qui ont l'anglais comme langue maternelle (l'expression « langue maternelle » est scientifiquement critiquable, donc nous l'appellerons par la suite « langue première »). Le deuxième cercle est celui des locuteurs dont la langue première n'est pas l'anglais, mais qui utilisent l'anglais d'une manière très régulière, notamment pour des raisons professionnelles, au point de hisser l'anglais presque qu'au niveau de la langue première. Les locuteurs deviennent quasiment bilingues et l'anglais prend la place d'une « langue seconde », non pas d'une seconde langue, comme on le dit dans l'enseignement, mais d'une langue que l'on utilise d'une manière régulière et soutenue, ce qui conduit par exemple à ce que l'anglais soit la langue du travail, tandis que la langue nationale voit son domaine se rétrécir. C'était d'ailleurs l'objectif assigné au British Council de développer l'usage de l'anglais comme langue seconde.

Le troisième cercle est celui de la langue des apprenants, que ce soit dans l'enseignement initial ou dans les formations des adultes.

Alors que le premier cercle est totalement déterminé par des facteurs démographiques, les second et troisième cercles sont le produit à la fois des moyens de toutes sortes mis en place pour assurer l'expansion de l'anglais, allant de moyens coercitifs, comme dans le cas des Philippines, à des moyens de semi-contrainte, comme dans le cas de l'extension de l'OTAN et de l'Union européenne, jusqu'au moyen plus léger et très efficace de promotion de la langue et de la culture par la

coopération. Ils sont aussi le produit des systèmes éducatifs qui s'ouvrent à la mondialisation par le développement de l'enseignement des langues étrangères, ce dont l'anglais est le premier bénéficiaire. Les second et troisième cercles sont également largement commandés par des évolutions économiques et technologiques avec des rapports de cause à effet assez complexes agissant aussi bien dans le sens de l'uniformisation que dans celui de la diversité.

Le commerce international

S'agissant du commerce international, il est évident que le développement du commerce international avec la mondialisation pousse au développement de l'usage de l'anglais, mais la langue du commerce étant préférentiellement la langue du client, quand celui-ci n'est pas anglophone, l'anglais est un pis-aller qui s'efface chaque fois que cela est possible, devant la langue du pays ou de la zone géographique de destination. De nombreuses enquêtes le confirment, le commerce international est multilingue et ne passe pas systématiquement par la langue qualifiée abusivement de « langue des affaires ».

En revanche, une partie du commerce international se fait à l'intérieur de grands groupes internationaux, et si ceux-ci ont fait le choix de l'anglais comme langue unique de travail, il est clair que cette caractéristique est un puissant facteur de promotion de l'anglais.

En dehors du commerce international, les phénomènes sont beaucoup plus ambivalents.

Internet

Si l'on prend Internet, on sait qu'au début d'Internet, l'anglais couvrait plus de 80 % des sites et des internautes. Aujourd'hui, on est plutôt autour de 30 %, ce qui est une évolution naturelle. Comme illustration, on doit signaler qu'au début d'Internet, les polices de caractères étant limitées au code ASCII (American Standard Code for Information Interchange), qui était le code américain à 128 caractères, étendu ensuite à 255. Aujourd'hui, grâce au travail de normalisation effectué au niveau de l'OSI, agence de l'ONU, la codification UTF-8 (Universal character set Transformation Format) s'impose de plus en plus dans tous les sites Internet et dans tous les logiciels, ce qui permet la traduction des interfaces dans toutes les langues du monde. Les logiciels commerciaux sont diffusés dans des dizaines de langues, tandis que les logiciels libres bénéficient d'armadas de bénévoles qui traduisent les interfaces et modes d'emploi dans des centaines de langues.

Les médias

En ce qui concerne les médias, si l'on n'avait pas de chaînes de télévision internationale, ou des radios multilingues, l'anglais serait la seule langue par laquelle les auditeurs devraient passer pour être informés de ce qui se passe en dehors des frontières. Aujourd'hui, une radio ou une chaîne de télévision qui a une vocation internationale est obligatoirement une multilingue, ce qui ne règle pas bien sûr la question des sources de l'information, ce qui est une autre question. Mais même dans ce domaine, les États-Unis ont perdu une grande partie de leur pouvoir. Inutile de développer ce point.

Enfin, les transports internationaux et le tourisme sont clairement un facteur favorable à la diffusion d'un anglais basique, mais on peut maintenant s'attendre, grâce aux progrès considérables faits en matière de traduction automatique, à ce que la pression en faveur de la *lingua franca* se relâche.

Mais il faut signaler deux évolutions qui se sont affirmées dans les 10 ou 20 dernières années en ce qui concerne l'enseignement supérieur et la recherche et dont l'effet reste très favorable à l'anglais.

La recherche

En ce qui concerne la recherche, les contraintes imposées par les éditeurs et les méthodes de classement des revues, a conduit à une forte augmentation des publications en anglais et à la régression voire à la quasi-disparition des publications d'articles dans d'autres langues, le phénomène étant plus accentué dans les sciences dures, mais étant également très fort dans les sciences humaines.

On trouvera à cette adresse, science-francophonie.over-blog.com/2016/11/statistiques-sur-le-nombre-d-articles-en-francais.html, une étude qui montre la baisse spectaculaire de la production d'articles scientifiques en langue française à partir de 2000. Le mouvement était en gestation à partir des années 1980, mais s'est brutalement accéléré au début de ce siècle par un revirement des politiques éditoriales inspirées par des instincts de survie face aux mouvements impulsés par les techniques de classements internationaux des publications. Seules semblent résister la linguistique, peut-être parce qu'il s'agit justement de linguistique, et les sciences politiques, peut-être en raison du poids très particulier de la Fondation nationale des sciences politiques, qui peut se permettre de continuer de produire en français, sans craindre d'être totalement occultée.

Actuellement, selon une étude menée à la prestigieuse Université de Cambridge, près de deux tiers des publications scientifiques dans le monde entier sont aujourd'hui rédigés en anglais, et selon les auteurs le fait qu'au moins un tiers de la littérature scientifique mondiale soit publié dans d'autres langues que l'anglais constitue un obstacle important à la diffusion du progrès scientifique. Mais, la conclusion qu'ils en tirent n'est pas qu'il faille atteindre 100 % de publications en anglais, mais plutôt qu'il faut admettre plus de plurilinguisme dans les publications scientifiques, les langues les plus diffusées dans la communauté scientifique internationale, après l'anglais, étant l'espagnol, le portugais, le chinois et français.

Des chercheurs de plus en plus nombreux commencent à s'inquiéter des conséquences de cette pression des revues sur la qualité de la recherche même. Par exemple, Antoine Chollet, chercheur au Centre d'histoire des idées politiques et des institutions (Chipi) de l'Université de Lausanne, docteur en science politique de l'Institut d'Études Politiques de Paris, part en guerre contre les ukases du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) qui tente d'imposer l'usage de l'anglais dans la recherche suisse, y compris dans les sciences humaines et sociales¹⁵.

L'argumentation d'Antoine Cholet est principalement d'ordre épistémologique et dénonce l'inquiétante évolution de la recherche scientifique. « L'idée que les recherches en sciences humaines et sociales pourraient se penser et se transmettre dans une seule langue repose sur le scientisme le plus plat et le positivisme le plus primitif, de ceux qui croient que l'objet d'étude n'a

15 <https://www.letemps.ch/opinions/2015/03/08/imposer-anglais-recherche-c-faire-preuve-provincialisme>

strictement aucun effet sur les chercheurs, pas plus que les recherches n'en auraient sur leurs objets. Croyant imiter les sciences dites exactes, celles et ceux qui défendent cette idée oublient – ou, pire, ils ignorent – que l'épistémologie des dites sciences a totalement changé, et que ce scientisme y fleurit bon le XIXe siècle. »

Comme on ne renoncera pas aux classements internationaux, la seule solution est d'agir sur les méthodes de classement en en dénonçant les dérives au plan scientifique. Le combat ne fait que commencer.

L'enseignement supérieur

De la même manière, les classements internationaux des universités et établissements d'enseignement supérieur ont fortement poussé ces établissements à développer des formations uniquement en anglais. Dans le domaine du management, les modalités d'accréditation sont un facteur supplémentaire jouant en faveur de l'anglais. L'accréditation la plus réputée étant celle de la AACSB (Association to Advance Collegiate Schools of Business), l'association américaine qui délivre l'appellation Business School, l'enseignement en anglais est une condition de l'accréditation.

Donc, comme pour les publications scientifiques, il est inutile de s'insurger contre les classements internationaux. C'est ceux-ci qu'il convient de faire évoluer.

Dans le prestigieux Institut d'Études Politiques de Paris où une douzaine de masters uniquement en anglais doublent d'autres masters en français, à l'École des affaires internationales (qui a opté pour un acronyme en anglais : PSIA, Paris School of International Affairs), plus des deux tiers des élèves viennent de l'étranger. « *Presque tout le monde parle deux langues étrangères, c'est incroyable, je n'avais pas vu cela à Harvard !* », s'exclame Alice Jeon, étudiante canadienne en master « Human Rights and Humanitarian Action » après un premier cycle dans la prestigieuse université américaine¹⁶. Si tous les étudiants parlent deux langues étrangères, cessons donc de confondre « internationalisation » et « anglicisation », et valorisons dans les classements des universités et établissements internationaux ceux qui sont réellement internationaux donc plurilingues.

Comparaison anglophonie/francophonie

Et le français dans tout cela ?

Il partage avec l'anglais le fait d'être présent sur les cinq continents, et, en tant que deuxième langue apprise dans le monde, même loin de l'anglais, elle bénéficie d'un second cercle et d'un troisième cercle très significatifs.

Les chiffres sont assez peu fiables, surtout en ce qui concerne le troisième cercle, mais simplement pour avoir des ordres de grandeur, nous pouvons retracer dans le tableau ci-après les trois cercles pour les 10 premières langues du monde¹⁷.

16 http://abonnes.lemonde.fr/campus/article/2017/12/05/sciences-po-la-mondialisation-en-marche_5224691_4401467.html

17 Pour en savoir plus : https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_de_langues_par_nombre_total_de_locuteurs#cite_note-a-5

	Langues	Pays	1 ^{er} cerc le	2 ^e cerc le	3 ^e cercle	Total
1	<u>Anglais</u>	* <u>Royaume-Uni</u> (pays d'origine). <u>Afrique du Sud</u> , <u>Antigua-et-Barbuda</u> , <u>Australie</u> , <u>Bahamas</u> , <u>Cameroun</u> , <u>Canada</u> , <u>Barbade</u> , <u>Bermudes</u> , <u>Belize</u> , <u>Dominique</u> , <u>États-Unis</u> , <u>Fidji</u> , <u>Ghana</u> , <u>Grenade</u> , <u>Guyana</u> , <u>Hong Kong</u> , <u>Île Maurice</u> , <u>Îles Marshall</u> , <u>Îles Cook</u> , <u>Îles Salomon</u> , <u>Inde</u> , <u>Irlande</u> , <u>Jamaïque</u> , <u>Kenya</u> , <u>Kiribati</u> , <u>Liberia</u> , <u>Malte</u> , <u>Micronésie</u> , <u>Namibie</u> , <u>Nigeria</u> , <u>Niue</u> , <u>Nouvelle-Zélande</u> , <u>Ouganda</u> , <u>Pakistan</u> , <u>Papouasie-Nouvelle-Guinée</u> , <u>Philippines</u> , <u>Rwanda</u> , <u>Saint-Christophe-et-Niéves</u> , <u>Saint-Vincent-et-les-Grenadines</u> , <u>Sainte-Lucie</u> , <u>Samoa</u> , <u>Seychelles</u> , <u>Sierra Leone</u> , <u>Singapour</u> , <u>Sri Lanka</u> , <u>Swaziland</u> , <u>Tanzanie</u> , <u>Trinité-et-Tobago</u> , <u>Vanuatu</u> , <u>Zambie</u> , <u>Zimbabwe</u> .	372	611	600	1 500
2	<u>Mandarin (langues chinoises)</u>	<u>Chine</u> , <u>Taiwan</u> , <u>Singapour</u> , <u>Malaisie</u>	898	194	40	1 092
3	<u>Espagnol</u>	<u>Espagne</u> , <u>Guinée équatoriale</u> , <u>Argentine</u> , <u>Bolivie</u> , <u>Chili</u> , <u>Colombie</u> , <u>Costa Rica</u> , <u>Cuba</u> , <u>République dominicaine</u> , <u>Équateur</u> , <u>Guatemala</u> , <u>Honduras</u> , <u>Mexique</u> , <u>Nicaragua</u> , <u>Panama</u> , <u>Paraguay</u> , <u>Pérou</u> , <u>Porto Rico</u> , <u>Salvador</u> , <u>Uruguay</u> , <u>Venezuela</u> . Non officiel mais très utilisé : <u>Philippines</u> , <u>Trinité-et-Tobago</u> , <u>Aruba</u> , <u>Bonaire</u> , <u>Belize</u> , États-Unis (où certains états sont bilingues), <u>Guam</u> et encore de nombreux pays...	437	91	21 <u>5</u>	567
4	<u>Arabe</u>	• Grand Maghreb : <u>Mauritanie</u>, <u>Maroc</u>, <u>Algérie</u>, <u>Tunisie</u> et <u>Libye</u> ; • Vallée du Nil : <u>Égypte</u> et <u>Soudan</u> ; • Corne de l'Afrique : <u>Djibouti</u>, <u>Somalie</u>, <u>Érythrée</u> ; • Croissant fertile : <u>Palestine</u>, <u>Israël</u>, <u>Liban</u>, <u>Jordanie</u>, <u>Syrie</u> et <u>Irak</u> ; • Péninsule Arabique (pays du Golfe) : <u>Arabie saoudite</u>, <u>Yémen</u>, <u>Oman</u>, <u>Émirats arabes unis</u>, <u>Qatar</u>, <u>Bahreïn</u> et <u>Koweït</u> ; • Autres : <u>Tchad</u>, <u>Comores</u>.	287	246	5	538
5	<u>Hindi</u>	<u>Inde</u> , <u>Maurice</u> , <u>îles Fidji</u> , <u>Pakistan</u> , <u>Népal</u> , <u>Bangladesh</u> , <u>Sri Lanka</u> .	260	121	Faible	381
6	<u>Français</u>	• Europe : <u>France</u>, <u>Belgique</u>, <u>Suisse</u>, <u>Monaco</u>, <u>Luxembourg</u>, <u>Italie</u> (<i>Val d'Aoste</i>). • Amérique : <u>Canada</u>, États-Unis (Louisiane, Maine), <u>Haïti</u>, <u>Guyane</u> Française (France). • <u>Afrique</u> : • officiel : <u>Bénin</u>, <u>Burkina Faso</u>,	76	153	62	274

		Burundi , Cameroun , Comores , Côte d'Ivoire , Djibouti , Gabon , Guinée , Guinée équatoriale , Madagascar , Mali , Niger , République centrafricaine , République démocratique du Congo , République du Congo , Rwanda , Sénégal , Seychelles , Tchad , Togo , La Réunion (France), Mayotte (France) ; • culturel : Algérie, Maroc, Tunisie, Mauritanie, Maurice. • Proche-Orient : Liban. • Océanie : Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française, Vanuatu, Wallis-et-Futuna				
7	<u>Russe</u>	Russie , Biélorussie , Ukraine , Kazakhstan , Kirghizstan , Communauté des États indépendants	154	113	15	268
8	<u>Bengali</u>	Bangladesh , Inde .	242	19	Très faible	267
9	<u>Portugais</u>	Portugal , Brésil , Angola , Mozambique , Cap-Vert , Guinée-Bissau , Guinée équatoriale , Timor Oriental , Macao , Goa, Sao Tomé-et-Principe	219	11	5	240
10	<u>Malais et Indonésien</u>	Malaisie , Indonésie , Singapour , Brunei , Timor oriental	23	175	Faible	198

En ce qui concerne le français, tout d'abord, les rapports Graddol contrairement au cas de l'anglais, n'avaient tenu compte que des locuteurs natifs. Or, la langue française est la langue dont le rapport entre les locuteurs langue seconde (2^e cercle) et les locuteurs natifs est le plus élevé (201 %, contre 164 % pour l'anglais). La langue française, d'après ces données, sujettes à caution sans doute dans la mesure où l'on est très mal renseigné sur les enseignements en langues étrangères dans les systèmes scolaires des différents pays, la langue française est la langue la plus enseignée dans le monde, après l'anglais très loin devant (il y a 10 fois plus d'apprenants de l'anglais que d'apprenants du français). Le nombre de locuteurs français langue seconde et le nombre d'apprenants seront donc deux variables qu'il va falloir surveiller de très près dans les années à venir.

Il est clair que parmi les 153 millions de francophones seconde langue, ce sont les Africains qui sont les plus représentés (117 millions, soit 43 %). D'après certaines études menées par l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF) de l'université Laval, la zone francophone est celle qui reste la plus dynamique démographiquement, avec tous les défis en termes de développement que cette croissance implique, et par ailleurs, le nombre de locuteurs est en forte croissance du fait des progrès de la scolarisation. Donc, la scolarisation, qui est un facteur clé du développement, est aussi un facteur qu'il faudra particulièrement surveiller dans le futur.

Par ailleurs, l'enseignement du français se développe en Afrique anglophone où plusieurs pays, le Ghana et le Nigéria en particulier, ont rendu son enseignement obligatoire comme première langue

étrangère dans le second degré. Mais l'enseignement du français se développe aussi avec des pays qui commercent non seulement avec l'Europe mais qui nourrissent aussi de grandes attentes vis-à-vis du développement de l'Afrique. Le développement de l'enseignement du français en Chine, en Inde et Corée, par exemple, obéissent à une logique qui est aussi économique que culturelle.

D'une manière générale, le français est aujourd'hui en progression partout dans le monde, à l'exception de l'Europe où le français arrive à se maintenir difficilement au second rang après l'anglais.

Le facteur dominant étant les progrès de la scolarisation en Afrique, si l'Afrique subsaharienne continue de connaître une relative stabilité politique et réalise les progrès attendus, les projections sociodémographiques permettent de prévoir une population francophone proche de 800 millions.

On voit donc que si la prééminence de l'anglais est assurée pour des décennies, quelles que soient les vicissitudes de la politique américaine, les jeux sont loin d'être faits. L'état du monde est non pas le monolinguisme mais le plurilinguisme et le restera. À partir de la situation complexe que nous venons de décrire, quelles seraient les orientations stratégiques les plus appropriées pour la défense et la promotion de la langue française.

Orientations stratégiques

Le premier combat est intellectuel.

Nous avons en Europe et en France une très forte tradition de monolinguisme qui nous vient de plusieurs sources.

La première est d'ordre historique. L'unité de la France ne s'est pas faite autour de la langue française, mais autour de la monarchie. Pour autant, la langue française est devenue, surtout à partir de la Révolution française, un puissant marqueur de l'identité nationale. Pendant tout le XIX^e siècle le mouvement des « nationalités » était imprégné de l'idéologie « un peuple, une langue, une nation ».

La seconde est d'ordre scientifique. L'idée d'un monde fini que l'on décrit par des concepts, lesquels sont ensuite traduits en mots dans les diverses langues, qui sont autant de représentations externes d'un même monde, qui nous vient d'Aristote via la scolastique de Thomas d'Aquin, continue d'imprimer la représentation de la langue dans le monde scientifique, en particulier des sciences « dures », alors que cette idée est totalement fausse. Et c'est pourtant elle qui permet de dire que puisque les langues disent toute la même chose, autant n'en avoir qu'une seule.

Le réel est en perpétuelle extension, car l'humanité n'est pas en dehors, mais dedans, et elle contribue à sa création. Même si cela est difficile à admettre, le discours prononcé par le secrétaire à la Défense des États-Unis, Colin Powell, devant le Conseil de sécurité de l'ONU, pour démontrer l'existence d'armes de destruction massive en Irak, afin de justifier une guerre d'invasion, avec toutes les conséquences que l'on sait et dont nous payons le prix, appartient autant au monde réel que la loi de la relativité qui a commencé à exister pour le monde que lorsque Einstein en a fait la découverte.

Le monde est trop grand pour être dit dans une seule langue. On pourrait dire, dans la ligne de Guillaume de Humboldt que chaque langue est une « vision du monde », ce qui est vrai, mais à la condition de ne pas interpréter la conception de Humboldt dans un sens essentialiste, en liant les langues à des peuples ou cultures aux identités figées et sans interférences les unes avec les autres. Au contraire, les langues et cultures, sont en perpétuelles évolutions et en interférences les unes avec les autres. Selon l'heureuse expression de Louis-Jean Calvet, il existe une galaxie des langues, et c'est le mouvement de cette galaxie qui donne ce que l'on considère un moment donné comme étant le réel. C'est la raison pour laquelle la disparition d'une langue est comme la disparition d'une espèce vivante. Bien sûr, les langues ne disent pas la même chose, elles n'ont pas non plus le même poids, ce qui n'est pas un jugement de valeur mais un constat objectif, mais la disparition d'une langue est une perte pour l'humanité que l'on ne peut mesurer. Évidemment, certains brandiront le principe de la sélection naturelle, ce qui peut nous entraîner sur des chemins scabreux. En tout cas, si celle-ci est parfois inévitable, il ne nous appartient pas de l'encourager. Tels sont les fondements philosophiques du plurilinguisme.

Cette approche est évidemment inconciliable avec les conceptions que l'on retrouve aussi bien chez Rivarol que chez Heidegger pour qui l'allemand pouvait tout dire et qu'il n'y avait en fait qu'une seule langue véritable.

Croire en la France

Donc, défendre la langue française ne consiste pas à fantasmer sur une suprématie perdue. C'est d'abord croire en la France. La France hésite, on le sait bien. Le discours sur la fin de l'« exception française » et l'aspiration à une « France normale », n'est pas neutre, on sait d'où il vient intellectuellement et son caractère répétitif devrait éveiller l'attention. Une France « normale » est une France qui rentrerait dans le rang, mais lequel ? Le camp occidental bien sûr fondé par ses idéologues sur l'alignement sur les États-Unis.

Il est difficile de s'élever au-dessus de ce genre de discours. La normalité pour un pays, c'est d'être exceptionnel, parce que tous les pays ont leur histoire et leur singularité. La question est donc de savoir si l'on est dans l'empire, en dehors ou sur les marges. La France est exceptionnelle et peut-être plus exceptionnelle que d'autres, parce que le monde la regarde. Prenons la peine de regarder un passé récent. Ce qui se passe en France ne laisse pas indifférent. Mais les égarements, trop fréquents, ne lui sont pas pardonnés. Un simple exemple : l'équipée libyenne était un « remake » à notre dimension du fiasco irakien des États-Unis, avec l'effet non anticipé de propagation du terrorisme vers l'Afrique subsaharienne, qui pourtant était prévisible. L'intervention au Mali avait pour objet d'en réparer les dégâts. La France en avant-garde d'un monde occidental si mal conduit par les États-Unis n'est pas dans son rôle. Jouer aux poissons pilotes d'un pays surarmé et incapable d'assumer l'Empire est indigne et ne peut conduire qu'à l'effacement. L'Atlantisme comme effacement de la France et élimination du français sont une seule et même chose. Donc, il faut simplement se reprendre et retrouver le chemin d'une stratégie permettant d'exister à nouveau. L'état du monde le permet aujourd'hui et l'exige.

Croire en la langue française

Croire en la France, c'est croire dans ses atouts et donc en la langue française. Faire vivre la langue c'est aussi faire vivre la diversité linguistique et culturelle. L'un ne va pas sans l'autre. La diversité n'est pas une malédiction, mais une richesse parfaitement adaptée aux temps présents. Faire vivre ne veut pas dire protéger, conserver, c'est aussi s'adapter. Ceci étant dit, il faut faire face à des réalités brûlantes et c'est à celles-ci qu'il faut s'atteler sans tarder.

L'enjeu européen

Le travail commence par la situation en France même et en Europe. C'est là où tout se joue, car si l'Europe poursuit sa course vers l'anglicisation, il est inutile de s'imaginer que le français continuera longtemps d'être une des grandes langues africaines qui fait qu'elle est encore aujourd'hui une grande langue mondiale.

Après une trentaine d'années de déclin relatif, il est tant que la France se réveille et renoue avec la réussite économique, sociale et culturelle, en étant aux avant-postes des défis mondiaux.

C'est un prérequis. Il faut aussi que langue française et francophonie soient bien fournies au plan institutionnel.

Un renforcement institutionnel indispensable

Comparé à d'autres langues, langue française et francophonie semblent bien pourvues. C'est incontestable au plan international. Aucune langue au monde ne se trouve dotée d'une institution équivalente à l'OIF. Regrettons cependant que l'OIF soit si mal connue, notamment en France, où une partie importante de l'opinion, quand elle n'en ignore pas tout simplement l'existence, s'imagine encore qu'il s'agit d'une création néocoloniale et même néocolonialiste de la France, liée à la Françafrique.

La situation est toutefois moins bonne au plan interne, car malgré la profusion d'instances, la plus connue étant la DGLFLF (Délégation générale à la langue française et à la francophonie), aucune coordination ni impulsion centrale n'existe réellement, si cette impulsion n'est pas donnée directement par le président de la République. Ce devrait être la vocation de la DGLFLF, mais celle-ci, bien qu'interministérielle, est un département du ministère de la culture, ce qui l'empêche de jouer son rôle stratégique et de coordination générale.

Au-delà de devoir être mieux équipée au plan institutionnel, il faut aussi que la langue française soit défendue par l'ensemble du corps politique, ce qui est loin d'être le cas.

Remobiliser le corps social

Il ne s'agit pas de faire la chasse systématique aux anglicismes, les emprunts entre langues étant un processus naturel. Il faut surtout résister à des automatismes linguistiques et symboliques qui dépassent largement la question des emprunts.

Beaucoup d'emprunts ne sont pas provoqués par le besoin d'enrichir la langue de concepts ou d'objets nouveaux, mais relèvent d'une sorte de substitution symbolique, le recours à des expressions anglaises ou qui y ressemblent pouvant apparaître à certains, à tort dans la plupart des cas, comme une marque de distinction ou de modernité. On peut penser au contraire que ce recours à l'anglais révèle une ignorance des mots fournis par la langue française, qui peut toucher au ridicule quand il s'agit de mots courants. L'emprunt qui devrait être additif, peut aussi être soustractif. On peut espérer que les emprunts soustractifs, c'est-à-dire des emprunts de substitution, ne seront pas durables, ce qui peut effectivement arriver. Pensons par exemple au mot *walkman*, qui d'ailleurs n'était pas une substitution, a été rapidement éliminé par celui de *baladeur*. On peut en dire autant pour *pipe line*, évincé par *oléoduc*. Aujourd'hui un francophone parlant de *pipe line*, passerait pour un *revenant* ou pour un *cuistre*. À l'inverse, personne ne trouvera à redire à ce parfait néologisme angliciste qu'est le mot *Brexit*, transférable de langue à langue sans difficulté et que nous avons adopté sans même y penser.

Mais l'emprunt découle aussi des pressions publicitaires et peut apparaître plus comme le résultat de présupposés idéologiques des agences de communication, que le produit d'une approche objective.

Une absence totale de discernement communicatif des annonceurs a produit ce scandale du slogan pour les jeux Olympique de 2024 « Made for sharing » qui a provoqué une levée de boucliers et une réprobation très majoritaire dans la population. Ce slogan relevait typiquement d'un processus d'inversion symbolique et les réactions qu'il a suscitées ont montré un état d'esprit de la population en train d'évoluer vis-à-vis d'une anglicisation de plus en plus agressive. Ce slogan a semble-t-il disparu de la communication relative aux jeux olympiques.

Le procès gagné par l'Association AFRAV contre la nouvelle université « Paris Sciences et Lettres », qui avait cru gagner en visibilité en se dénommant « PSL Research University », est un autre exemple de tentative d'inversion symbolique à notre avis plus dangereuse que de nombreux emprunts dont la durée de vie est souvent assez relative. Donc, ce combat doit être mené et, en tant qu'Observatoire européen du plurilinguisme, nous pensons que le même combat doit être mené dans d'autres pays européens.

Petit exemple révélateur : Une stagiaire italienne auprès de l'OEP traduisant vers l'italien un article du Figaro sur le remplacement du mot « nègre » par celui de « prête-plume », a en fait traduit en italien le mot de « prête-plume » par « ghost writer », ce qui indique clairement qu'il y a des automatismes d'imitation à partir de l'anglais qui viennent se substituer à des mécanismes normaux de création verbale.

Il faut évidemment que la qualité de la langue, qui s'est considérablement dégradée dans l'enseignement, soit assurée, ce qui est une mission fondamentale de l'Education nationale.

Mais il faut regarder l'enseignement des langues au niveau international. Car l'expansion de l'anglais dans le monde s'effectue d'abord dans les établissements scolaires des pays non anglophones. Or, la vie d'une langue comme langue enseignée à l'étranger dépend de très nombreux facteurs sur lesquels il n'est pas nécessaire de revenir. Mais la première des choses est

que les structures qui dépendent directement du gouvernement français soient pleinement utilisées. Il faut que les communautés françaises dans le monde soient mobilisées, qu'elles regardent leur pays avec fierté et ne recherchent pas leur avenir vers d'autres horizons. L'influence commence par là.

Deux langues vivantes au moins de l'école à l'enseignement supérieur

Dans le domaine de l'éducation, la question des langues vivantes est cruciale pour l'avenir du français. Cela peut paraître banal, mais si l'on veut que d'autres pays apprennent plus le français qu'ils ne le font, il faut aussi apprendre la leur. La France ne donne pas à l'enseignement des langues la place qu'il devrait avoir. Elle a le grand mérite de faire partie de la petite moitié d'États européens qui appliquent l'une des conclusions du sommet de Barcelone des 22 au 23 mars 2002 préconisant l'apprentissage dès le plus jeune âge d'au moins deux langues étrangères. En revanche, s'alignant sans résistance sur la tendance générale « irrésistible » qui s'est imposée dans les trente dernières années, elle a resserré son offre d'enseignement autour de l'anglais aujourd'hui à plus de 98 % en ce qui concerne la première langue et de l'espagnol comme seconde langue à près de 70 %. De plus, l'abaissement de l'âge d'apprentissage d'une langue étrangère au niveau de l'école élémentaire s'est effectué au seul bénéfice de l'anglais. Il est temps d'entreprendre une vraie politique de diversification, qui doit commencer dès l'école primaire, et de développer les classes bilangues démarrant dès la sixième en coordination avec la langue choisie à l'école primaire. Une autre voie possible est que l'enseignement de la seconde langue fasse sur les quatre années précédant le baccalauréat l'objet d'horaires renforcés afin de permettre aux élèves d'atteindre un niveau comparable à celui censé être atteint pour la première langue.

Cette action ne prend sa pleine signification qu'à partir du moment où elle est menée dans chaque pays de l'Union européenne. Il faut donc une relance de cette politique au niveau européen.¹⁸

Toujours au plan de l'éducation, face à la prolifération dont nous avons parlé plus haut de masters tout en anglais, la voie qu'il nous semble devoir être suivie est de préconiser des formations réellement internationales, ce qui exige au minimum deux langues, une langue étrangère, qui peut évidemment être l'anglais, et le français. Il faut recommander, comme cela est le cas général en Roumanie notamment, que la maîtrise de deux langues étrangères accompagne tout diplôme de niveau master.

La place des langues dans l'éducation de l'école à l'enseignement supérieur ne saurait en aucune façon se limiter à la question de l'anglais, même si la domination absolue de l'anglais retient d'autant plus l'attention que cette domination ne se justifie pas par une meilleure qualité de résultat en anglais qui précisément n'est pas satisfaisante.

Traiter des langues vivantes dans l'enseignement supérieur, c'est aussi s'interroger sur :

- la conception de la langue que l'on véhicule par l'enseignement ;

18 Voir sur ce point mon article dans *Plurilinguisme et éducation*, 2017, OEP, 220 p., <https://www.bookelis.com/education/29734-Plurilinguisme-et-education.html>

- les responsabilités linguistiques des établissements d'enseignement supérieur par rapport à leur territoire ;
- leur implication pour la promotion de la diversité linguistique et l'éducation plurilingue (en particulier dans le domaine de la recherche, de l'enseignement des langues peu enseignées/« rares »...) ;
- leurs actions en ce qui concerne la formation d'enseignants de langue (classiques, régionales, minoritaires, de proximité, étrangères, secondes, de scolarisation, pour les enfants de migrants, pour les migrants adultes...) ;
- les questions relatives aux langues de communication dans les communautés scientifiques (par ex. le rôle des langues dans la création et la diffusion des connaissances) ;
- les principes et objectifs pour la formation linguistique continuée des étudiants après le secondaire, en particulier, leurs objectifs linguistiques pour tous les étudiants « non spécialistes » en langues (dits souvent : enseignements des LANGues aux Spécialistes d'Autres Disciplines, LANSAD) ;
- Les voies et moyens de l'objectif de deux langues en plus de la langue maternelle de l'école primaire à l'enseignement supérieur ;
- les principes et les formes organisationnelles relativement à l'internationalisation des formations et à l'emploi des langues étrangères dans ces formations, avec une attention particulière portée à l'emploi du seul anglais comme langue d'enseignement, qui fait régulièrement débat ;
- les dimensions linguistiques du recrutement des enseignants ou celles de la formation continue de tous les personnels ;
- les principes de la politique linguistique de communication (site officiel, signalétique, accueil administratif des étudiants étrangers...) ;

Cette réflexion doit conduire à définir ce que devrait contenir une gouvernance linguistique des universités et des établissements d'enseignement supérieur¹⁹. Elle doit aussi conduire à une remise en cause en vue d'une évolution des modes de classements internationaux.

Le régime linguistique des institutions européennes et le Brexit

Au plan des institutions européennes, sur le court terme et moyen terme, le chantier prioritaire est celui des langues officielles et de travail où l'anglais a pris le dessus sur les autres langues en tant que langue de travail au point de représenter plus de 80 % des textes produits par les différentes institutions à commencer par la Commission européenne.

19 La liste ci-dessus est extraite de l'appel à communication du colloque international sur la gouvernance linguistique des universités et établissements d'enseignement supérieur organisé notamment par l'OEP, l'UPLEGESS et l'École Polytechnique les 8 et 9 novembre 2018.

Le Brexit fournit une opportunité pour favoriser un rééquilibrage entre les langues. Si ni l'Irlande, ni Malte ne décident de déclarer l'anglais comme leur langue officielle à la place respectivement de l'irlandais ou du maltais, la langue anglaise devrait automatiquement disparaître en tant que langue officielle et de travail en application du règlement N° 1 de 1958 qui fixe le régime linguistique des Institutions européennes.

Les langues officielles étant les langues déclarées comme telles par chacun des États membres, à raison d'une langue par état, il est a priori impossible que l'anglais reste langue officielle. Cependant, pour trouver une solution qui permettrait de maintenir l'anglais comme langue officielle, certains ont imaginé que la modification de l'article 1 du règlement N° 1 donnant la liste des langues officielles, dont l'anglais, nécessiterait un vote à l'unanimité, ce qui permettrait de maintenir l'anglais comme langue officielle sans qu'il y ait besoin de voter. Ce serait méconnaître que le règlement N° 1 n'a pas envisagé qu'une langue officielle pourrait ne pas être une langue déclarée officielle d'un État membre à son adhésion ou après en vertu de l'article 8. Donc un tel bouleversement juridique et politique devrait nécessiter une décision à l'unanimité. C'est un sujet auquel il faut prêter la plus grande attention, car si cette hypothèse se produisait, cela voudrait dire qu'en plein Brexit on attribuerait sans décision formelle à l'anglais un statut dérogatoire préférentiel par rapport à toutes les autres langues européennes. Ce serait un coup de force interprétable comme une violation indirecte des traités. L'enjeu est donc de taille. Cela dit, le fait que l'anglais perde son statut de langue officielle, ne ferait pas disparaître l'anglais des usages. Il en limiterait cependant le recours. Une place plus grande serait accordée à d'autres langues, notamment le français, qui est encore parlé par 90 des fonctionnaires européens, mais aussi l'allemand et l'italien ou l'espagnol, qui, moins parlées, devraient faire l'objet de programmes internes de soutien très actifs. Serait ainsi facilitée la rédaction initiale des documents en au moins trois langues et les réunions de travail pourrait se tenir plus aisément dans l'une des trois langues ou en intercompréhension, l'intercompréhension jouant dans ce contexte pleinement son rôle.

L'Afrique incontournable

La France et l'Europe doivent, s'intéresser à l'Afrique, non par générosité, mais parce que c'est leur intérêt.

L'Afrique est le continent le plus jeune, et celui qui a entamé sa transition démographique le plus tardivement. Il est donc aussi le continent le plus dynamique démographiquement pour encore longtemps. Il représenterait à la moitié de ce siècle 2,4 milliards d'hommes, soit 27,5 % de la population mondiale, contre 16,6 % aujourd'hui, tandis que l'Europe, à 9,8 % aujourd'hui (6,8 % pour l'UE à 28) descendrait à 8,9 % (6 % pour l'UE à 28 et 5,3 % pour l'Europe des 27, mais les États-Unis 4,5 %) en 2050. Comme il a commencé son décollage économique, il a un potentiel de développement considérable. Comme il est aussi le continent le plus pauvre, il est aujourd'hui la principale source des migrations. Il faut donc l'accompagner dans son développement. Comme une des clés du développement est l'éducation, les politiques d'éducation engagées dans le cadre du plan 2000-2015 « Objectifs du millénaire pour le Développement », puis du Plan d'action 2016-2030 « pour un monde meilleur », doivent être ardemment soutenues. Ce programme voudrait

assurer, d'ici à 2030, « *à toutes les filles et tous les garçons, sur un pied d'égalité* » de pouvoir suivre un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire « *gratuit et de qualité* ».

Sur le plan linguistique et didactique, nous savons qu'un des facteurs (non le seul) de l'échec scolaire en Afrique, c'est la mauvaise articulation, particulièrement dans l'ère francophone, entre langues nationales et/ou locales et le français. L'enseignement du français, principalement à l'école, doit s'appuyer sur les langues nationales et/ou locales. Évidemment, ces langues doivent être suffisamment documentées et équipées didactiquement pour être enseignées, ce qui n'est pas toujours le cas, il s'en faut de beaucoup, de même que les enseignants doivent être formés suffisamment pour enseigner ces langues tout en enseignant le français. Il a fallu du temps pour s'en convaincre, mais depuis une dizaine d'années, l'OIF est fortement engagée dans ce sens auprès des gouvernements. L'enjeu est de taille, les obstacles sont nombreux et les problèmes d'organisation complexes.

Conclusion

L'expansion de l'anglais depuis les années cinquante, s'est nourrie d'un triple alignement à la manière des configurations astrales : contexte géopolitique, révolution numérique, mondialisation. Or, ce triple alignement qui a bénéficié aux États-Unis et à la langue anglaise n'existe plus aujourd'hui.

Avec la fin du bloc soviétique, l'émergence de nouvelles puissances, le retour de la Russie, et le détachement inéluctable de l'Europe des États-Unis incapables d'assumer l'Empire, le contexte géopolitique est profondément bouleversé.

Les nouvelles technologies de l'information n'exercent pas les effets d'uniformisation que certains avaient trop vite annoncés.

Enfin, la mondialisation que les États-Unis ont espéré contrôler, leur échappe largement, d'où la tentation d'un repli qui ne dit pas son nom.

Ce nouvel état du monde permet aux nouvelles puissances de s'exprimer et aux anciennes, muselées par l'après Seconde Guerre mondiale, de reprendre enfin leur souffle.

Dans ce contexte, la France ne peut plus se permettre de voir le français perdre du terrain en Europe et cela d'autant plus que le destin du français en Afrique est lié au devenir du français en Europe. La période est cruciale pour notre pays qui doit regrouper ses forces et agir de manière cohérente sur tous les théâtres d'opérations, si l'on veut bien accepter, en ces temps de tempête, cette métaphore militaire.

Dans une interview donnée en 1965, le général de Gaulle expliquait que la grandeur de la France (quelle signification donner au mot « grandeur » ?) était de plaider partout pour la paix et la coopération. Telle était son ambition et elle ne pouvait en avoir d'autre. Aujourd'hui, on peut tenir le même discours pour l'Europe en y ajoutant le modèle social, le développement durable ou la responsabilité pleine et entière de notre planète.²⁰

20 <http://fresques.ina.fr/de-gaulle/parcours/0004/de-gaulle-et-l-europe.html>